Echos du 14 avril

Autor(en): **L.M.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **27 (1889)**

Heft 16

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-191002

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Vingt-septième année. N° 16. Samedi 20 Avril 1889.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an . . 4 fr. 50
six mois . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR
2me et 3me séries.
Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Echos du 14 avril.

Si l'on en croit nos feuilles locales, le 14 avril a été fêté avec un entrain tout exceptionnel, à la Tonhalle, d'un côté, par le parti libéral ; à la Grenette, de l'autre, par le parti démocratique.

On y a rappelé, dans de chaleureux discours, les mémorables événements qui ont présidé à l'émancipation du canton de Vaud ; des corps de musique y ont exécuté des airs nationaux ; et des tableaux vivants y ont rappelé quelques-uns des épisodes les plus palpitants de notre histoire.

A la Grenette comme à la Tonhalle, on a prêché la paix, l'union, le progrès, l'amour de la patrie, sans oublier la devise : « Un pour tous, tous pour un. »

Il est réellement beau, l'enthousiasme qu'éveille ainsi cet anniversaire si cher aux Vaudois. Un étranger qui assisterait à ce spectacle en serait évidemment touché. Néanmoins une chose l'intriguerait : Il se demanderait inévitablement pourquoi cette fête de la famille vaudoise est ainsi célébrée dans deux camps parfaitement tranchés. Il ouvrirait sans doute de grands yeux si on lui disait que jamais, ou presque jamais, un membre du camp de la Tonhalle ne songerait à aller fêter le 14 avril avec ses concitoyens de la Grenette, et que ceux-ci y regarderaient à deux fois avant de franchir le seuil de la Tonhalle, en cette patriotique circonstance !

Il rirait sans doute, le brave homme, en voyant ces deux fractions de Vaudois et de frères se tenir à distance et crier : Vive la patrie commune ! vive notre mère ! vive le canton de Vaud si beau ! »

L'ébahissement de notre étranger aurait été tout particulièrement grand cette année si, au lendemain du 14 avril, au lendemain de cette fête essentiellement vaudoise, où tant de sentiments d'amitié, de concorde et de dévouement à la chose publique ont été proclamés, on l'eût conduit dans nos bureaux de vote, et qu'il eût fait là une collection complète des appels généreux et des proclamations multicolores distribuées aux électeurs !

Le voyez-vous lire, en passant d'une couleur à l'autre :

Papier vert. — « Tous les progrès dont Lausanne bénéficie ont été réalisés sur l'initiative du parti démocratique. — Songez que la liste démocratique est la liste du parti qui a fourni les patriotes de 1798-1803. »

* * *

Rose tendre. — « Les meneurs radicaux veulent punir et humilier Lausanne. Vous protesterez contre leurs prétentions et vous vous souviendrez que vous êtes citoyens libres. »

* * *

Rose vif. — « Dans une affiche de la dernière heure, le Comité conservateur vous convie à une vengeance anti-patriotique. Il accuse les démocrates de vouloir punir et humilier Lausanne. C'est un piège qu'on tend à votre bonne foi. Ecoutez la voix patriotique de ceux qui vous demandent de maintenir et de consolider l'entente entre Lausanne et le canton. »

* * *

Vert clair. — « Vous n'irez pas ajouter encore des conservateurs aux 18 qui figurent déjà dans notre députation. Il s'agit de remplacer 2 des 7 députés démocrates. Vous leur donnerez des démocrates pour successeurs. Point de défaillance ! Votez la liste démocratique ! »

* * *

Papier blanc. — « L'intransigeance des chefs radicaux a provoqué l'exclusion de tout représentant de l'opposition à l'une des deux vice-présidences du Grand Conseil. Ce qui ne se fait dans le parlement d'aucun pays, le parti gouvernemental n'a pas hésité à le mettre en pratique pour punir, disaient les meneurs, Lausanne d'avoir voté le 3 mars pour les candidats libéraux-indépendants.

Le parti libéral, qui compte dans ses rangs plus du tiers des citoyens habitant le canton, est systématiquement mis de côté. Il dépend des électeurs de Lausanne de protester contre cet exclusivisme. Ainsi donc, tous aux urnes et votons pour les candidats libéraux indépendants ! »

* * *

Voyez-vous enfin notre étranger lisant tour à tour ces élucubrations électorales !

Quel gâchis pour lui !

Il vous dirait sans doute : « Mais savez-vous que je suis affreusement perplexe !... Je me tourne à droite, on me dit : « Prière de ne pas confondre ! » Je me tourne à gauche : « Prenez mon ours, c'est le bon, ne prenez pas l'autre ! »

C'est vraiment à allumer la lanterne de Diogène pour chercher où sont les véritables citoyens !...

* * *

Et que lui répondriez-vous, je vous prie, à ce brave homme aux abois ?...

Hélas ! vous lui répondriez ce que j'ai répondu l'autre jour à quelqu'un qui me posait à peu près les mêmes questions. Je lui ai dit : « En effet, c'est étonnant ; aussi, vous voyez, nous nous écrions, de chaque côté :

Est-ce juste ? ? ? »

L. M.

A NOS LECTRICES

Vous lirez sans doute avec beaucou de plaisir, mesdames, les lignes suivantes, empruntées à un long et remarquable article de Mme Jeanne d'Illiers, publié dans le journal *La Famille*, de Paris. — Il s'agit des belles-mères, dont on a déjà tant et tant causé, — mais jamais aussi bien peut-être.

« Assez longtemps, mes chères lectrices, les belles-mères ont été traînées aux gémonies par les gendres, caricaturées par les dessinateurs, bafouées par les avocats, raillées par les journalistes, mises en pièces par les fabricants de vaudevilles, tournées en dérision par les chansonniers.

Eh bien, dussé-je déchaîner contre moi les colères de ces messieurs, dussé-je être moi-même traînée aux gémonies par tous les gendres de l'u-